

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 24 (1978)
Heft: 9

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr*is*SE



canton de berne

Des poux dans la chevelure des enfants de Muri

Des poux ont été découverts, oh ! surprise, sur les têtes de quelques enfants de la localité aisée de Muri, sise dans la banlieue de Berne. Les écoliers de Muri ont en conséquence reçu des devoirs de vacances précis : « en cas de soupçon, poudrez-vous la tête soigneusement le soir avec ... et lavez-vous les cheveux le lendemain avec votre shampoing habituel. Après une semaine, répétez cette opération. Les œufs de poux seront éliminés en utilisant un peigne fin trempé dans du vinaigre » ... Ces indications précises émanent de médecins qui ont immédiatement lancé une vaste campagne d'information avec, bien entendu, une description précise du parasite « honteux » : les poux sont longs de 2 à 4 mm, de couleur brun clair à brun foncé, leurs petits œufs foncés collent aux cheveux. (ats)



canton des grisons

Saint-Moritz : inauguration de l'auberge de jeunesse la plus moderne de Suisse

L'auberge de jeunesse la plus moderne de Suisse a été offi-

ciellement inaugurée à Saint-Moritz dans les Grisons. Offrant 190 lits cette auberge est la plus importante jamais construite par la fondation suisse pour le tourisme social. Le nouvel immeuble comprend également un logement pour la troupe. (ats)

canton de lucerne

Les Lucernois contre la création d'une université de Suisse centrale

La Suisse n'aura pas de nouvelle université pour l'instant. Le souverain lucernois, en effet, a rejeté par 61 312 « non » contre 40 093 « oui » le projet de création d'une université de Suisse centrale en ville de Lucerne. Le concordat universitaire, signé par les cinq autres cantons de Suisse centrale, a quant à lui obtenu 60 061 « non » et seulement 39 816 « oui ». 57,4 % des citoyens et citoyennes ayant le droit de vote dans le canton se sont présentés aux urnes. Le projet de création d'une université de Suisse centrale a ainsi subi une nouvelle fois un échec. La construction d'une telle université a fait l'objet de nombreux projets depuis le siècle passé déjà.

Le projet prévoyait la création à Lucerne d'une université pour

2 500 étudiants. Les coûts de construction étaient estimés à 160 millions de francs. Le canton de Lucerne aurait eu à payer 46 millions, la Confédération et les cantons concordataires prenant en charge respectivement 59 % et 12,5 % des coûts. L'université de Suisse centrale aurait compté cinq facultés : lettres, mathématiques et sciences, psycho-pédagogie, économie, droit et théologie.

Pour ses partisans, une université en Suisse centrale aurait donné une impulsion à la vie économique culturelle et spirituelle de la région. Les opposants estiment, en revanche, que Lucerne n'a pas les moyens financiers de s'offrir une telle institution. (ats)

La ville de Lucerne célèbre son huitième centenaire

Tout au long de 1978, la ville de Lucerne célèbre son 800^e anniversaire. Depuis l'époque carolingienne, l'abbaye de Murbach, en Alsace, possédait de nombreux domaines et habitations dans la bourgade de Lucerne et dans ses environs. En date du 18 avril 1178, Conrad von Eschenbach qui était abbé de Murbach fit don de la prébende d'archiprêtre à la chapelle de Saint-Pierre, le premier lieu de culte que Lucerne possédait en propre. Avec son frère, le prieur Ulrich, il établit la même année le tribunal municipal, le droit de marché et la mesure de marché. La même année, les deux frères nommèrent un « maire » (Schultheiss) pour rendre la justice et un fonctionnaire appelé « Ammann » pour contrôler le marché.

Pour fêter son grand jubilé, Lucerne convie la population et les visiteurs à une multitude de manifestations — théâtre, con-

certs, festival rock et pop, expositions, marchés, conférences, joutes sportives, etc — qui se déroulent sans interruption depuis le printemps jusqu'à l'arrière-automne. Les grands moments de ce calendrier des festivités ont été la fête de la fondation les 22 et 23 avril, avec un cortège historique à l'enseigne de « Lucerne autrefois », la fête de la ville le 1^{er} juillet, sous le signe de « Lucerne aujourd'hui », et la fête de la jeunesse le 30 septembre, qui évoque « Lucerne demain ». On estime d'autre part que des milliers de spectateurs ont assisté à la traditionnelle fête de nuit sur le lac, le 15 juillet, puis à la fête fédérale des costumes, du 8 au 10 septembre, qui sera réhaussée par une participation internationale.

L'Office du tourisme de Lucerne propose un arrangement spécial de 3 jours (2 nuits), valable toute l'année, à partir de 60 F suisses. Ce forfait comprend l'hébergement avec petit déjeuner, toutes taxes comprises. En outre, chaque hôte reçoit à l'hôtel le carnet de bons « Lucerne vous invite », qui comporte notamment une carte de libre-parcours sur les transports publics, une entrée au Musée des Transports, une visite accompagnée de la vieille ville, etc.

canton de neuchâtel

La doyenne de la colonie suisse de Rio (une Neuchâteloise) a cent ans

La doyenne de la colonie suisse de Rio de Janeiro, Mme Marie Favre, née Gendronneau a fêté son centième anniversaire. Citoyenne de Neuchâtel et de Chezard-St-Martin (ne), Mme Fa-

vre a reçu par les mains du consul général de Suisse à Rio M. Marcel Guelat un message du Conseil d'état neuchâtelois de félicitations.

Ce message indique que « le Gouvernement de la République et canton de Neuchâtel s'associe et associe les communes de Neuchâtel et de Chezard-St-Martin, communes d'origine de la jubilaire, ainsi que tout le peuple neuchâtelois à la colonie suisse de Rio de Janeiro pour présenter à Madame Marie-Gabrielle-Thérèse Favre née Gendronneau ses très chaleureuses félicitations à l'occasion de son centième anniversaire. Il se réjouit de cet événement exceptionnel et, tout en souhaitant à Madame Favre une existence paisible et bénie témoigne de la joie, mêlée d'un brin de fierté, de ses compatriotes ».

Ce message, spécialement imprimé à l'intention de la jubilaire, porte la signature du Président du Conseil d'état, Monsieur René Meylan, et celle du chancelier neuchâtelois, Monsieur Jean-Claude Landry, il a été remis à Madame Favre à l'occasion de la petite fête intime qui a été organisée par la direction de l'asile pour personnes âgées de la société philanthropique suisse de Rio de Janeiro. (ats)

**industriels,
faites
de la publicité
dans
notre revue**

Expiration du délai d'échange des billets de banque suisses de la 11^e émission

La Banque nationale suisse communique :

Les billets de banque suisses de 50 F représentant un bûcheron au verso

100 F représentant un faucheur au verso

500 F représentant des brodeuses au verso

1 000 F représentant une fonderie au verso

mis en circulation en 1911 et 1912 respectivement ont été rappelés le 1^{er} octobre 1958. Aux termes de la loi, la Banque nationale suisse est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets rappelés et cela, pendant 20 ans. Le délai d'échange des quatre types de billets précités expire à la fin du mois de septembre 1978.

Passé cette date, la contre-valeur des billets qui n'auront pas été échangés sera versée au Fonds suisse de secours pour dommages non assurables causés par des forces naturelles.

Les billets de ces quatre types non échangés représentent actuellement au total un montant de plus de 40 millions de F.

Les détenteurs de ces billets sont invités à les échanger auprès des sièges, succursales et agences de la Banque nationale suisse jusqu'au 30 septembre 1978. Après cette date, aucun échange ne pourra être pris en considération.

Association française des techniciens du pétrole

Pétroles de Mésopotamie et d'Afrique du Nord. Journal d'un Géologue (1947-1975), par Willy Bruderer. En vente 49,50 F franco chez l'auteur : Willy Bruderer chez B.E.C.G., 26, rue de Berri, 75008 Paris.

« Un livre de plus sur le pétrole, pourront dire certains, mais ce serait là bien méconnaître le caractère et les mérites de cet ouvrage. »

« Ni histoire romancée, ni reportage sur un sujet d'actualité, son auteur y a résumé une expérience unique : témoin toujours, acteur souvent, il a participé depuis la fin de la guerre au développement pétrolier au Moyen-Orient et au Sahara. »

« Passionné par tout ce qu'il a vu, il en donne un récit toujours vivant et documenté qui fera mieux apprécier ce que fut à cette époque la vie du géologue avec ses fatigues, ses dangers, ses espoirs souvent déçus, ses réussites enivrantes, mais aussi avec la possibilité d'embrasser du regard des événements qu'ils soient politiques ou économiques qui ont eu sur le développement de notre civilisation et de notre mode de vie des conséquences aussi dramatiques. »

« Avec cet espoir de l'histoire du Moyen-Orient et de son cadre politico-économique une page est tournée qui sera sans nul doute, pour le lecteur, un sujet de réflexions pour une compréhension plus saine de ce que sera le contexte énergétique de l'avenir qui nous attend. »

H. de Cizancourt

Ouverture de la « Maison du Léman » à Nyon

La « Maison du Léman » (musée du lac et collection Hermanjat) a été ouverte à Nyon, après des travaux de rénovation et d'agrandissement avec ses quatorze salles, ses modèles réduits d'embarcations et un bateau du lac en grandeur nature, il attend un nombre accru de visiteurs (800 en 1977). Les pêcheurs professionnels y exposeront en permanence, par l'objet et par la photographie, leurs techniques leurs outils et leurs conditions de travail.

Le musée présente la navigation de plaisance à voile, la navigation à moteur, la traditionnelle barque lémanique à voiles latines, l'archéologie lacustre, la géographie du Léman, la faune et le plancton du lac. La « Maison du Léman » montre en outre les travaux de François-Alphonse Forel, savant vaudois qui fut l'un des meilleurs connaisseurs du Léman, et une collection d'œuvres du peintre Abraham Hermanjat. Une prochaine étape de développement sera la création d'un aquarium de 35 000 à 45 000 litres. (ats)

Fête des vigneron de Vevey 5 millions de francs de bénéfice

La dernière Fête des vigneron de Vevey, qui a eu le succès que tout le monde sait malgré le temps instable de l'été dernier, aura aussi été une excellente opération financière puisque M. Fernand Chappuis, président du conseil exécutif de la Confrérie des vigneron de Vevey, vigneron à Rivaz, a pu annoncer que les comptes s'étaient soldés par un bénéfice de plus de 5 000 000 de francs, sur un total de recettes de 25 800 000 francs.

Ce magnifique résultat est l'œuvre de tous les organisateurs, auteurs, artistes et figurants de la Fête. Il n'est pas encore possible de dire à quoi le bénéfice sera affecté mais une bonne partie, certainement, servira à constituer le fonds de réserve de la prochaine fête, qui aura lieu dans vingt-cinq ans. (ats)

Centenaire au réarmement moral

Le réarmement moral, dont le siège est à Caux-sur-Montreux, a célébré le 4 juin le centenaire de la naissance de son fondateur, Frank Buchman. Né en 1878 en Pennsylvanie, dans une famille d'origine saint galloise,

il garda toute sa vie ses liens avec la Suisse, où il revint périodiquement.

Licencié en théologie, Frank Buchman s'intéressa très tôt aux problèmes sociaux. Au cours de longs séjours en Inde et en Extrême-Orient, en liaison avec les unions chrétiennes de jeunes gens, il comprit qu'à la sollicitude pour les individus il devait allier la préoccupation pour l'avenir de la communauté tout entière. En 1921, il proposa « un programme de vie qui, en commençant par le changement de l'individu, conduit au changement de la famille, de la société, de la nation et du monde ».

Après avoir animé les « groupes d'Oxford », il lança en 1938 une action de « Réarmement moral et spirituel », comme une réponse de la démocratie aux idéologies matérialistes et totalitaires. Son mouvement s'étendit rapidement au monde entier. Des milliers de gens, dont certains ont des charges nationales, se rassemblent autour de lui, en particulier dans les grandes conférences qui se tiennent chaque année à Caux-sur-Montreux.

Frank Buchman est décédé en 1961 à Frandenstadt, en Forêt-Noire, à l'endroit même où, vingt-trois ans plus tôt, il avait eu l'idée du réarmement moral. Le centenaire de sa naissance y a été célébré ce 4 juin par un grand rassemblement international placé sous le patronage du président de la République fédérale d'Allemagne, M. Walter Scheel.

A Caux-sur-Montreux, on a fêté ce centenaire plus spécialement au cours de deux périodes des rencontres de l'été, du 8 au 15 juillet et du 1^{er} au 10 août, qui ont eu pour thème : « L'Actualité de Frank Buchman — Le réarmement moral et le monde d'aujourd'hui ». (ats)

« Première » au théâtre du Jorat

« Le chevalier de Grandson », œuvre dramatique originale de l'auteur vaudois Henri-Charles Tauxe, a été présenté en « première » au théâtre du Jorat, à Mézières, devant la foule des grands jours, dans laquelle on remarquait MM. Pierre Aubert, conseiller fédéral, André Griset, président du Tribunal fédéral, Pierre Graber, ancien président de la Confédération, Jean-Marc Sauvant, vice-chancelier de la Confédération, le Gouvernement *in corpore*, et de nombreuses autres personnalités. La pièce a remporté un grand succès.

Mis en scène par Gérard Carat, dans des décors de Thierry Vernet et sur une musique de Robert Mermoud, ce drame s'inscrit dans la perspective des œuvres médiévales jouées depuis septante ans dans la « Grange sublime » de Mézières, connue bien au-delà de nos frontières. Une quinzaine d'acteurs professionnels, soixante choristes et une trentaine de figurants composent la distribution. Le rôle principal est tenu par Philippe Laudenschach.

Le chevalier Othon de Grandson, figure marquante de la noblesse vaudoise du quatorzième siècle, était réputé pour ses qualités de poète autant que pour ses faits d'armes. Particulièrement lié avec les cours de Savoie, de France et d'Angleterre, il fut accusé d'avoir empoisonné le comte Amédée VII, au château de Ripaille, puis il fut réhabilité. Pour défendre son honneur, il soutint contre un autre seigneur vaudois, Gérard d'Estavayer, un duel dans lequel il fut tué, à Bourg-en-Bresse.

Au cours de la réception officielle donnée à l'issue de la représentation, M. André Pache,

président du théâtre du Jorat, après avoir rappelé tout ce que Mézières devait à son fondateur René Morax, a salué les invités, parmi lesquels le chef du Département politique représentait le Conseil fédéral (qui, jusqu'ici, assistait traditionnellement *in corpore* aux « premières » de Mézières).

Apportant ses vœux et ses félicitations au théâtre du Jorat, le conseiller fédéral Pierre Aubert a parlé du flambeau que, depuis 1908, ses créateurs et leurs continuateurs se sont passés. « L'esprit de Mézières » a imprégné la vie culturelle de nos cantons. La « Grange sublime » a vu accourir un public fervent et, autrefois, des familles entières, des établissements d'enseignement, des écoles de recrues, tous venaient au théâtre du Jorat à la rencontre de nos traditions et d'un authentique sentiment national. Depuis, nous avons assisté à une prodigieuse accélération de l'histoire.

Mais le moment est venu de redonner aux gens d'ici et de beaucoup plus loin un lieu où se rencontrer et se reconnaître, a dit M. Aubert. Il n'y a pas aujourd'hui de plus profond besoin au cœur du plus grand nombre de nos compatriotes que de renouer leurs liens avec leur terre, son passé, ses traditions, et cette fontaine de jeunesse où célébrer la joie du présent et l'espérance dans l'avenir. « Une culture populaire, c'est une culture qui part du peuple et qui lui revient » (ats)

Un village vaudois devient châtelain

Le village vaudois d'Echandens, près de Morges, a décidé d'acheter, à la famille qui en était propriétaire depuis deux siècles, le château d'Echandens, belle demeure patricienne du

quinzième siècle, qui fut édifée sur l'emplacement d'une forteresse féodale du douzième siècle. Lors de sa dernière séance, le conseil communal a voté le crédit nécessaire de 2 280 000 francs.

Le château d'Echandens est entouré de plus de 13 000 mètres carrés de terres : un parc magnifiquement arborisé et des vignes. Il y a eu un locataire célèbre, l'écrivain Georges Simenon, qui y vécut avant de s'installer à Epalinges-Lausanne. L'achat du manoir par la commune évitera à celle-ci la construction d'un bâtiment administratif. (ats)

Bains d'Yverdon Le 100 000^e curiste

Ouvert aux premiers patients le 18 juillet 1977 et inauguré officiellement le 10 septembre, l'établissement thermal d'Yverdon-les-Bains a accueilli son 100 000^e curiste. L'affluence, qui varie entre 200 et 550 personnes par jour depuis bientôt une année, confirme la valeur thérapeutique des eaux thermales sulfureuses d'Yverdon qui, connues déjà des Gallo-Romains, eurent un renom international jusqu'au dix-neuvième siècle, avant de tomber momentanément dans l'oubli.

Le nouvel établissement est dirigé par M. Claude Ogay. Il appartient à la Société « Cité des bains s.a. », constituée par la commune et présidée par M. Pierre Duvoisin, syndic d'Yverdon. L'ancien hôtel des bains d'Yverdon a été classé monument historique, tandis que des installations modernes ont été créées à l'intention des curistes. (ats)

Comptoir suisse 1978 quatre hôtes d'honneur

La nouvelle direction du Comptoir suisse de Lausanne,

+GF+

Raccords
Robinetterie
en fonte malléable

Raccords
Robinetterie
en matière plastique

Machines à fileter
et à tronçonner

Machines à grenailler

Raccords à bague
de serrage
SERTO
Programmes en plastique
cuivre, acier et inox

Vannes SAUNDERS

Lavabos - Fontaines
ROMAY

Georges Fischer

S.a.

14, rue Froment-75011 PARIS

Tél. 355.39.93

Télex: 230922 Fischer Paris

conduite par M. Antoine Hoefinger, a rencontré la presse pour lui présenter la 59^e Foire nationale d'automne, qui se tiendra au palais de Beaulieu du 9 au 24 septembre prochain. Les quatre hôtes d'honneur seront l'Autriche, le Pakistan, la Colombie et le canton de Fribourg, dont les journées officielles sont prévues les 11, 12, 15 et 23 septembre. Le nombre total des exposants est maintenu à quelque 2 500, tout étant occupé. Parmi les nouveautés annoncées, signalons la transformation de la halle de l'ameublement et la participation, pour la première fois, de l'Union suisse en faveur du bois « Lignum ».

Le conseiller d'Etat Joseph Cottet a présenté le pavillon-exposition dans lequel les visiteurs du Comptoir suisse 1978 seront invités à parcourir le pays de Fribourg et à en voir certains aspects trop méconnus, avec ce pavillon appelé « Noir sur blanc » et un cortège folklorique de 700 participants. Fribourg sera le premier canton romand à participer à la Foire de Lausanne comme hôte d'honneur.

M. F. Koch, délégué commercial de l'Autriche en Suisse, a parlé de la participation de son pays, qui fut déjà présent il y a dix-neuf ans. Il a relevé que, par tête d'habitant, l'Autriche est le meilleur client et le meilleur fournisseur de la Suisse : en 1977, l'Autrichien moyen a acheté pour 300 francs de produits suisses et le Suisse moyen pour 258 francs de produits autrichiens. Notre voisin de l'Est exposera son économie et son tourisme, par le truchement de septante entreprises.

M. Mohammad Youssouf Buch, ambassadeur du Pakistan à Berne, a rappelé que le Pakistan avait déjà participé au

Comptoir suisse en 1966, il a exprimé l'espoir que cette présence permettra de développer les échanges entre les deux pays. Actuellement, la balance commerciale est déficitaire pour le Pakistan, qui achète à la Suisse pour 61 millions de francs de marchandises par an et ne lui en vend que pour 23 millions de francs.

Enfin, M. Léon Colmenares Baptista, ambassadeur de Colombie, a annoncé que ce pays de 25 millions d'habitants présentera à Lausanne sa production de café, de fruits, d'articles de cuir et de bois, de pierres précieuses, ainsi que son artisanat et son tourisme, et montrera son évolution, depuis l'ère des anciennes cultures précolombiennes jusqu'à son développement moderne. (ats)



Traditionnelle fête de tir en Suisse : le tir des garçons à Zurich

A Zurich, les écoliers de 13 à 16 ans attendent toujours avec une vive impatience le deuxième week-end de septembre. Pour beaucoup d'entre eux, c'est l'événement de l'année : le tir des garçons (Knabenschiessen). La tradition remonte à la Guerre de Trente Ans, alors que dans tout le pays des associations nouvellement fondées encourageaient les jeunes hommes à pratiquer l'éducation physique. Aujourd'hui, la fête de tir qui s'est transformée en fête populaire de la ville dure trois jours, du samedi au lundi. Dix mille enfants y sont rois, mais un seul d'entre eux se verra décerner le titre envié de roi du tir.

Durant ces quelques jours, des milliers de personnes se rendent au stand de l'Albisgüetli. Des tireurs chevronnés montrent aux jeunes amateurs la meilleure façon d'atteindre la cible. C'est à ce moment-là que commence le concours, qui se dispute avec le fusil d'assaut du pacifique soldat helvétique. Chaque participant a droit à cinq coups. Celui qui obtient



L'enchantement de la fête foraine retient tard dans la nuit la population zurichoise.



Dans le bruit tonitruant des coups de feu, les carrousels se mettent en fête. La grande roue, le grand huit, l'animation des tireurs et les bars à saucisses sont sources de joie pour jeunes et moins jeunes. La kermesse continue jusque tard dans la nuit, jusqu'à ce que tous les lampions soient éteints. Et déjà les écoliers de Zurich rêvent au tir de l'an prochain...

Pour commencer, il faut apprendre à bien mettre en joue le fusil d'assaut.

plus de 23 points reçoit une récompense. De multiples prix, ardemment convoités, attendent les gagnants : vélos, radios, équipements de camping, livres et bien d'autres encore, qui sont offerts par les commerçants et sociétés de la ville. Au terme des trois jours de compétition, le « roi du tir » reçoit du maire de Zurich une médaille commémorative.



(Reportage O.N.S.T.)

Retenir son souffle, tirer sur la gâchette : le coup est parti !